

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 4
PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE 2022-2025

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 4
PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE 2022-2025

Rapporteur : Cécile AUDET

Le Projet Éducatif de la Ville (PEV) a été mis en place dès 2015 suite à une large concertation de la communauté éducative. La Ville de Clermont-Ferrand a choisi dans ce cadre de réinterroger, en lien étroit avec la population et les professionnels, les contours de sa politique éducative. Cette ambition s'est poursuivie avec la mise en place du PEV 2 en 2018.

Le PEV organise les politiques publiques dans le domaine de l'Enfance et recherche la cohérence avec les politiques conduites en matière de « petite enfance » et de « jeunesse ».

Cette politique éducative clermontoise est déclinée en trois documents distincts : le PEVPE pour la petite enfance, le PEV pour les 3-11 ans et le Plan Local pour la Jeunesse pour les 11-15 ans. Cette nouvelle version du PEV a été réfléchi, travaillée et construite en prenant en compte ces projets afin de renforcer la cohérence entre ces trois documents.

Le PEV 2022-2025 a été construit en concertation avec la communauté éducative, parents, professionnels et enfants, sur la base de l'évaluation du PEV 2018-2022.

Cette concertation s'est déroulée sur les territoires périscolaires entre mai et novembre 2022. A la suite de ce travail, le comité partenarial s'est réuni deux fois, en novembre et décembre, pour travailler sur les propositions issues des temps de concertation.

Le PEV 2022-2025 ou PEV 3, en annexe dématérialisée, présente les engagements de la Ville en matière d'éducation, les 9 grands axes de travail pour cette nouvelle période, la liste d'actions par objectifs, le fonctionnement de la gouvernance du projet ainsi que la démarche d'évaluation.

Les 9 axes développés sont les suivants :

- 1. Les loisirs et les vacances
- 2. La réussite scolaire et éducative
- 3. L'école inclusive
- 4. L'éducation à l'environnement
- 5. Principes de laïcité, lutte contre les discriminations
- 6. L'éducation à la participation
- 7. La place des familles
- 8. L'éducation aux médias
- 9. L'accompagnement culturel

Le suivi des actions du PEV s'inscrira par ailleurs dans le cadre des « Forums de Territoires » mis en place par la municipalité.

Ce suivi de territoire et le travail du comité partenarial permettra au PEV 3 de réajuster certaines actions et d'en ajouter de nouvelles si le travail de suivi les fait apparaître.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'adopter le nouveau Projet Éducatif de la Ville et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes afférents à la mise en œuvre de ce dispositif.

TOTAL VOTANTS :	55	=	49 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

